

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DIRECTEUR DU 17 FEVRIER 2025

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (9)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière adjointe), Dominique BRET (Secrétaire générale), Lucas BASSET, Rémi BAUDOT, Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier), Joël LE COZ (Secrétaire général adjoint, arrivée à 20h55), Sylvie MARCHESIN, Alix VILLAR.

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en distanciel ; Début de la réunion à 20h35.

1. Approbation définitive du compte-rendu du BD du 14 janvier 2025

Le compte-rendu du Bureau directeur du 14 janvier est définitivement approuvé à l'unanimité.

2. Point sur les Assemblées Générales des Ligues

Se sont tenues à ce jour les AG des ligues de Bourgogne-Franche-Comté, d'Auvergne-Rhône-Alpes, des Hauts-de-France, de Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'Île-de-France, d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine.

Il ressort la difficulté, très marquée dans certains territoires, à constituer les équipes dirigeantes, certains postes, comme celui de Trésorier, apparaissant difficile à tenir. Il est nécessaire de réfléchir aux aides à apporter pour dépasser les points de blocage. Ces Assemblées Générales ont été l'occasion d'aborder certains sujets préoccupants comme les relations avec l'ONF, la baisse du nombre de licenciés jeunes...

3. Relations institutionnelles

- IOF

Le Président fait part de la demande de l'IOF pour que le Bureau directeur valide les event advisers à savoir Olivier BENEVELLO, Mickaël BLANCHARD, Vincent FREY, Bernard MORTELLIER, Philippe POGU et Jean-Philippe STEFANINI en CO pédestre ; André HERMET et Bernard MORTELLIER en CO à VTT ; Jean-Philippe STEFANINI en CO à Ski.

Le Bureau donne son accord à l'unanimité.

4. Relations partenariales

- ONF

Le Président fait un compte-rendu sur la réunion de la Commission des Sports de Nature du CNOSF. Le CNOSF est apparu assez optimiste à propos de la concrétisation d'une convention avec l'ONF. Le Président a fait état des difficultés rencontrées par la Course d'Orientation et de la nécessité de remonter au niveau politique pour faire avancer le dossier, reconnaître les activités des sports de nature comme des activités d'intérêt général. Le message semble être passé mais cela risque de prendre du temps au niveau du CNOSF. Il est donc important de poursuivre nos actions de notre côté : obtenir un rendez-vous avec le Ministère des Sports et avec le Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche en charge de l'ONF.

- MAIF

Dominique BRET représentera la Fédération lors du dîner organisé dans les locaux de la MAIF avec les fédérations partenaires.

5. Haut Niveau

Le Bureau directeur approuve à l'unanimité le fait de prendre en charge l'assurance complémentaire accidents pour les membres de l'équipe de France de CO à VTT, comme elle le fait déjà pour les listés ministériels SHN.



La DTN informe le Bureau d'une baisse de 18 % (soit moins 40 000€) de la subvention du contrat de performance, les aides personnalisées (20 000€) et les CIP ne sont pas modifiés. Le programme initialement prévu sera présenté lors du prochain Comité directeur afin de voir quels leviers actionner.

À la suite du renouvellement du contrat de partenariat avec Nomane, le règlement Haut Niveau a été mis à jour (article 11.4).

6. Développement Durable

Le Président signale la tenue des 1^{ères} rencontres nationales Sports & Biodiversité le 1^{er} avril 2025 au CNOSF pour lesquelles la Fédération dispose de 2 places. Le Bureau valide le fait de proposer à Patrick CAPBERN, responsable de la commission Développement Durable, d'accompagner le Président lors de cette journée.

Le Président indique qu'en 2024, une étude d'impact a été diligentée par un écologue franc-comtois lors des championnats de France Longue Distance. Une même opération est à lancer par rapport au CNE d'autant que la forêt de Fontainebleau est soumise aux contraintes de Natura 2000 impliquant une étude d'incidence préalablement.

Après études des devis, le Bureau directeur valide, à l'unanimité, celui de l'écologue R. COLLAUD pour un montant de 3 480€ TTC.

7. Finances

Benjamin CLEMENT-AGONI fait part de la venue du Commissaire aux comptes la semaine dernière.

Celui-ci a posé la question du renouvellement tous les ans de la reconnaissance de la FFCO comme organisme d'utilité publique, permettant à la FFCO de délivrer des reçus fiscaux en contrepartie des dons perçus.

Rémi BAUDOT indique que ce n'est pas nécessaire dans la mesure où nous sommes une association sportive à but non lucratif ce qui permet de percevoir des dons.

Par ailleurs, le Commissaire aux comptes ne trouve pas judicieux de supprimer les vérificateurs aux comptes.

Le Bureau en prend acte et l'annoncera lors de l'Assemblée Générale tout en mentionnant la raison de cette proposition : la difficulté à trouver des personnes pour vérifier les comptes fédéraux.

8. Communication

Benjamin CLEMENT-AGONI fait remarquer que sur le facebook fédéral, les annonces du calendrier international sont accompagnées des logos de TV8 MontBlanc et de Outdoor Sports Médias alors qu'il avait été évoqué lors du dernier Comité directeur la non-retransmission TV des événements internationaux.

Le Président indique qu'une réunion est prévue avec l'IOF, vendredi prochain, pour discuter des éventuelles modalités de retransmission.

Les représentants des SHN font état de la déception qu'il n'y ait pas de retransmission, au moins des WOC, la diffusion des compétitions internationales pouvant être source de motivation pour les plus jeunes.

Au niveau national, les organisateurs du CF Relais-Sprint ont fait part de leur renoncement à diffuser par manque de temps pour rechercher un financement.

9. Points divers

- Le Président revient sur la question récurrente des structures relative à la suppression de la Coupe de France. Il évoque quelques idées à travailler par la commission Pratiques Sportives pour que celle-ci reflète une activité club plus qu'une somme de performances individuelles.
- Marie-Violaine PALCAU signale avoir été alertée par des enseignants d'EPS de classes sport-études sur le nouveau règlement UNSS qui interdirait aux espoirs haut niveau de concourir dès lors qu'ils sont sur liste ministérielle (ceci représenterait 12 000 jeunes toutes disciplines). Elle propose de solliciter une réunion de la CMN.
- Le Bureau directeur valide à l'unanimité le budget de 1 000€ alloué aux récompenses pour des actions lors des WOW innovantes ; la distribution d'un jeu de cartes de l'atelier de l'orienteur pour les 8 jeunes étant devenus animateurs en 2024.



- Suite à une demande des représentants des SHN, il est rappelé que tout ce qui concerne le Calendrier est à adresser à Benjamin CLEMENT-AGONI et Sylvie MARCHESIN, tout ce qui est relatif à la Communication à Vincent FREY, tout ce qui renvoie à l'utilisation des cartes et compétitions à Marie-Violaine PALCAU pour prise en compte par la Commission Pratiques Sportives, responsable Jean-Philippe STEFANINI.
- Valérie BERGER-CAPBERN fait état de l'avancée du travail avec le chargé de Développement Territorial en vue du monde scolaire. Une réunion est prévue prochainement avec la DTN.
- Le Président fait part des demandes des organisateurs des CF Relais-Sprint, MD et Clubs : mise à disposition par la Fédération de Marian BASSET pour l'animation et dérogation pour les circuits open du CF MD. Sur le premier point le contrat de Marian BASSET avec la FFCO étant relatif au support au haut niveau il n'est pas possible de donner une réponse positive. Si les organisateurs souhaitent le voir intervenir pour de l'animation, ils doivent négocier directement avec lui. Sur le second point, un vote est en cours par la commission ad hoc.
- Il est rappelé que tous les messages adressés par des structures à la Fédération doivent transiter par la Ligue d'appartenance.

Fin de la réunion à 22h05.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire Générale
Dominique BRET

